

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : J.VUILLAUME			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Sandrine CHABERT	✓		
Maire : J.Y FLOCHON			
Conseiller municipal : C.TRENTESEaux (ou président de l'EPCI compétent)	✓		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Annelise COSTECHAREYRE	✓		
Maryline JOBAZE	✓		
Christelle CLAUS	✓		
Marine SAINT-ANDRE	✓		
Adèle JEANNERET	✓		
Kathleen DE SAEDELER	✓		
Réquia CHANEL	✓		
Anne TISSOT	✓		
Loïc JAILLET	✓		
Pascal DRENO	✓		
Membre du RASED : (désigné par le conseil des maîtres)			
D.D.E.N : pas de DDEN			
			Suppléants assurant un remplacement
Amélie RENAUD	✓		
Eva-Marianne COLTICE		✓	Camille DONGUY
Océane CATHERIN	✓		
Sandra PRABEL	✓		
Lucie RAYMOND		✓	
Julie FOREY		✓	
Sandra DELRIEU	✓		
Romain DELZOPPO		✓	
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Autres membres du RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier scolaire :			
Assistant de service social :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Directeur Centre social			
Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 13/11/2023

Le président, directeur de l'école
Nom : Sandrine CHABERT
Signature



Le secrétaire,
Nom : Catherin Océane
Signature



Date : 10/11/2023
Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

1 - Installation du nouveau conseil :

→ points d'information :

Les membres :

Selon l'article D411-1 du code de l'éducation, le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, présidente, du Maire ou de son représentant, d'un conseiller municipal, de tous les enseignants de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Il n'y a plus de délégué départemental de l'Education Nationale.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions mais n'a pas le droit de vote.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant, les personnels du réseau d'aides spécialisées, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Rôle et fonction du conseil :

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur ; donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école (activités éducatives, périscolaires ; restauration scolaire, garderie ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants le cadre scolaire et périscolaire ; respect des valeurs et principes de la République) ; est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Avis du Conseil d'Ecole :

2 - Résultats des élections

→ points d'information :

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 299 ; nombre de votants : 85 ; bulletins blancs ou nuls : 2 ; suffrages exprimés : 83 ; taux de participation : 28.43% (28.57% en 2022 ; 20.50% en 2021 et 21.05% en 2020).

Depuis quatre ans, le bureau électoral a fait le choix de privilégier le vote en présentiel pour des raisons de coût et d'impact écologique. Le matériel de vote a été proposé aux parents sur demande (pas de demande cette année contre 6 demandes l'année dernière). Le bureau de vote était installé dans la cour et a été ouvert de 8H00 à 16H40.

Le vote par voie électronique est désormais possible (décret n°2023-0805 du 21 août 2023). Les conditions de mises en place restent floues.

« Les conditions du vote par correspondance et par voie électronique sont définies par arrêté du ministre chargé de l'éducation dans le respect de la protection des données personnelles et des

principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales et la surveillance effective du vote. »

Avis du Conseil d'Ecole :

Le conseil se prononce favorablement à la mise en place du vote électronique à la condition qu'un logiciel gratuit soit proposé par l'Education Nationale. Dans le cas contraire, les modalités applicables aux élections resteront identiques à celles de cette année.

3 - Effectif de l'école:

→ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

Répartition par classe 2023-2024		Année scolaire	Effectifs
CP	25	2012/2013	221
CP/CE1 - 12/10	22	2013/2014	229
CE1	25	2014/2015 9 classes	231
CE1/CE2 - 11/11	22	2015/2016 9 classes	226
CE2	26	2016/2017 9 classes	235
CM1/CM2 - 11/13	24	2017/2018 9 classes	216
CM1/CM2 - 10/12	22	2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
CM1/CM2 - 11/13	24	2019/2020 8 classes	200
TOTAL	190	2020/2021	195
		2021/2022	186
		2022/2023	188
		2023/2024	189
		2024/2025 annoncés	197

L'effectif prévisionnel envoyé à L'Inspection était de 189 élèves (1 de moins que le nombre en septembre).
Pour l'année prochaine, 197 élèves annoncés.

Les répartitions des élèves sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des élèves. L'équipe tient compte du niveau scolaire, du comportement.

Le personnel :

- 11 enseignants : 5 à temps partagé ; M Jaillet est Maître d'Accueil Temporaire et accueillera des stagiaires dans l'année
- 3 Accompagnantes pour 6 élèves en situation de handicap : Joëlle NGUEN DUC LONG , Ghislaine BRUNET BELLOT et Laurence EVIEUX
- 7 employés communaux : 2 agents de service ; 1 cuisinier et 5 personnes pour le temps méridien.
- 4 personnes pour la garderie périscolaire
- Pas de Jeune en Service civique

La direction :

Mme Chabert est déchargée à 75 % les lundis, jeudis et vendredis.
Cette décharge comprend 33% de temps pour la direction 8 classes et 42% pour la formation des Professeurs des Ecoles Stagiaires et une charge de formation continue supplémentaire.

Avis du Conseil d'Ecole :

4- Programme pHARe :

→ point d'information :

Une cellule au sein de la circonscription

- constituée et formée aux enjeux et méthode à employer en cas de situation de brimades, moqueries ou autres.
- Rédaction d'un protocole applicable à l'ensemble des écoles de la circonscription.



Les interlocuteurs de la cellule :

- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription
- Une conseillère pédagogique formée aux enjeux et outils de PHARE
- Une enseignante du dispositif Inclusion et Climat Scolaire, formée aux enjeux et outils de PHARE

Cette cellule a vocation à s'agrandir au fil des années avec d'autres personnels formés.

Pour contacter la cellule : cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr

L'école signe la charte qui acte l'engagement et la volonté de lutter contre ces situations. Une journée de sensibilisation a eu dans chaque classe. Les élèves du CE2 au CM2 ont complété le questionnaire d'auto-positionnement sur le climat scolaire envoyé par le Ministre. Une information sur le programme est communiquée aux parents à l'inscription et le flyer est envoyé par mail chaque année.

Avis du Conseil d'Ecole :

5.- Règlement intérieur

→ Sujet 1 soumis à avis : vote du nouveau règlement scolaire.

Ajout des articles 34 et 35 :

Article 34 : la Charte de la laïcité a été présentée et signée par les parents lors de l'inscription. Elle est consultable sur le site de la commune ceyzeriat.fr.

Article 35 : le programme PHARE est présenté et signé lors de l'inscription. Il est consultable sur le site de la commune et envoyé en début d'année scolaire par mail aux parents.

Vote :
.. votes « Pour » 17 voies
.. votes « Contre » 0
.. abstentions 0

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité

6- Temps périscolaires

6.1 Temps méridien

→ point d'information :

Le personnel : le cuisinier Ludovic Goy.

l'encadrement : Isabelle RIVOIRE, Sylvie BEJA, Josiane MONNOT, Nina RIVOIRE remplace Marie-Thérèse CHEVANU, Maryline BLANC, Angélique FEZZOLI.

Organisation du temps de 12H00 à 13H50 :

☞ un service pour les élèves de CP, CE1 avec la maternelle à 12h00 service par Isabelle RIVOIRE et Nina RIVOIRE, surveillance de cour Josiane MONNOT et Angélique FEZZOLI.

☞ un service pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 service par Sylvie BEJA, Isabelle RIVOIRE et Angélique FEZZOLI. La surveillance avant le repas Angélique FEZZOLI et Josiane MONNOT et après le repas Isabelle RIVOIRE, Sylvie BEJA et Maryline BLANC.

La directrice rappelle aux parents qui viennent chercher leur enfant sur le temps méridien d'aller directement à la porte du restaurant scolaire (accès par le grand portail donnant sur la rue).

6.2 - Garderie

→ point d'information :

Le personnel : Josiane MONNOT, Isabelle RIVOIRE

Organisation du temps de 7H15 à 8H20 : les élèves sont accompagnés dans les locaux de la garderie par un adulte. A 8H20 les responsables de l'encadrement, Josiane MONNOT, Isabelle RIVOIRE les conduisent à l'école.

Organisation du temps de 16H30 à 18H30 : les élèves sont appelés dans les locaux de l'école et accompagnés à la garderie par le personnel.

De 16h30 à 18h30 Josiane MONNOT et Isabelle RIVOIRE surveillent les enfants.

En cas de changement de dernière minute, les parents doivent laisser un message sur le répondeur de la garderie avant 16H15.

7 - Sécurité

→ point d'information :

Exercice incendie :

Un exercice a eu lieu le 11/09/2023 avec la directrice pour seule observatrice. Les élèves et le personnel étaient prévenus.

L'alarme a fonctionné. Evacuation en bon ordre et dans le calme avec les élèves de maternelle en salle d'EPS. Le personnel de la restauration n'a pas évacué les locaux.

PPMS : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

"L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale" circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Conformément à la législation en vigueur un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 25/09/2023 en présence du policier municipal, de l'adjointe chargée des affaires scolaires, de la directrice et de 2 gendarmes de la brigade de Ceyzériat.

Objectifs de l'exercice :

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)
- tester l'alarme

Bilan

Points positifs :

- Très rapidement les élèves sont hors de vue
- le silence est rapide et bien conservé
- l'ouverture de la porte du premier placard de la classe permet de réduire l'angle de vue
- les portes sont verrouillées
- les stores électriques sont fermés rapidement et limitent la visibilité
- le groupe de contact pour l'envoi de messages permet d'établir un comptage rapide et permet également une communication entre les enseignants
- le message codé indiquant un éventuel problème a été testé
- Les enseignants sont restés vigilants tout au long de l'exercice
- tout le monde a attendu le signal pour sortir et terminer l'exercice

Points à améliorer :

- la corne de brume s'entend peu
- fermer les portes en première intention et penser à la porte de l'atelier
- insister auprès des élèves que lorsqu'ils sont repérés, ils doivent bouger.

Deux autres exercices sont à faire : un exercice risques majeurs avant la fin de l'année et un exercice incendie.

Avis du Conseil d'Ecole :

8 - Projets

→ point d'information:

8.1 Projet d'école

L'année dernière le cycle 3 a rédigé une programmation commune en éducation morale et civique en lien avec les partenaires (CME et municipalité).

Le cycle 2 a finalisé la fiche méthodologique (une pour CP et une pour CE) sur la résolution de problèmes et les fiches d'aide à la résolution pour les 4 catégories de problèmes basiques.

Cette année l'axe sera mis sur l'éducation morale et civique : un lien entre le conseil d'élèves le programme phare et la commune. Mme Chanel est la référente.

8.2 – Le conseil d'élèves

Deux délégués par classe ont été élus. Les conseils se déroulent les vendredis. Mme Chanel est accompagnée d'un autre enseignant pour mener le conseil.

Le conseil d'élèves va faire des propositions d'utilisation du « Kit pour les Activités Physiques Quotidiennes » (reçu dans le cadre de la labellisation « Génération 2024 » de l'école) pour le temps des récréations.

8.3 – Génération 2024

L'école est labélisée « Génération 2024 ». Cette scolaire 2023/2024 sera sous le signe des jeux olympiques.

Une « cérémonie » de lancement de l'année des jeux olympiques a eu lieu le 8 septembre 2023. Après un discours de la directrice et sur l'hymne des jeux olympiques, un élève tiré au sort par classe a monté les marches

pour placer le « flambeau » dans la « vasque olympique ». Cette « vasque » se trouve dans le hall de l'école et la « flamme » brûlera toute l'année scolaire.

Après un cycle de course longue, un **cross « solidaire » en partenariat avec l'association ELA** a eu lieu aujourd'hui. **La collecte de dons s'élève à 1012€ au profit de l'association** (dons des parents et de la coopérative scolaire). Ce fut un évènement sportif et convivial, apprécié des élèves et des adultes. Tous les élèves se dépassés. L'équipe remercie l'ensemble des parents qui ont aidé à l'encadrement : surveillance du trajet, distribution des élastiques, marquage, goûter... La directrice remercie particulièrement Brigitte Tavernier qui a aidé à l'installation et au rangement de l'ensemble du matériel. Un **sportif de haut niveau, Arnaud Bonin, viendra remettre aux élèves leur diplôme la semaine prochaine.**

Le cycle basket des cycles 3 se conclura par **une sortie à la JL le mardi 14 novembre.** Très peu d'élèves ont déjà assisté à un match de basket. Après le match il leur sera proposé **une collation et ils pourront rencontrer les joueurs.** Cette sortie sera financée par le Sou des Ecoles.

Piscine pour les CE2 et CM1

Les séances de piscine débuteront le 26 mars jusqu'au 13 juin. Le financement est réalisé par la CA3B.

La classe de CE2 se rendra à Carré d'eau les mardis matin.

Les CM1 des 3 classes et les CE2 de Mme Chabert se rendront à la piscine les mardis après-midi. Les CE1 de Mme Chabert resteront avec les CM2 pour de l'EPS.

Le Projet musique et JO

C'est un projet financé par la commune en partenariat avec l'intervenant musical de la Maison de La Musique de la Vallière.

Le projet a débuté le 3 octobre 2023 pour une durée de 28 semaines. 7H00 par semaine assurées intégralement par Thibault Larue : 45 minutes par classe.

Les séances se déroulent à l'école dans la salle orange.

Objectif : **permettre aux élèves de se construire une pratique de chant-choral dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire motivant** : inventer des sports et écrire les règles (Jeux Foullympiques).

Des restitutions auront lieu dans le courant du mois de juin.

Le projet arts et JO

C'est un projet financé par le Sou des Ecoles faisant recours à une intervenante Gaëlle Guibourgié, plasticienne. Chaque classe bénéficiera de 3 séances.

Objectifs : **découvrir des techniques plastiques nouvelles en utilisant du matériel de récupération. Participer à une exposition (Journandises) et rencontrer un artiste (exposition au Château de la Garde).**

Les différents « aspects » des Jo sont abordés : les drapeaux, les médailles, les sports, les spectateurs.

Journée Handisport le 25 et 26 mars

Une **animation sous forme d'ateliers** sera proposée pour chaque par classe en partenariat **avec le Comité Départemental Handisport de l'Ain.** Ces animations seront financées par le Sou des Ecoles.

Journée olympique en juin

Cette journée sera organisée par les élèves à travers le conseil d'élèves et en lien avec l'équipe enseignante.

9 – Achats, travaux et aménagements

Date		
Etat au 10/11/2023		
08/11/19 Conseil d'école	De nombreuses fenêtres ne ferment plus (classe 1, classe 2, classe 3, classe 4, classe 5, classe 6 et classe 7).	Toutes les fenêtres côté Sud ont été changées. C'est un vrai plus.

Conseil du 17/06/22	<ul style="list-style-type: none"> - une barre de son chez Mme Chanel car le son du TNI ne fonctionne plus - une goulotte avec des prises pour retirer la prise multiple chez Mme Chanel et Mme Jobaze 	<p>Barre de son installée mais dysfonctionne. Le prestataire doit venir.</p> <p>L'installation a été faite par l'électricien.</p>
Conseil du 17/03/23	<ul style="list-style-type: none"> -demandes au budget : - 500€ pour des livres - 500€ pour le matériel d'EPS qui n'a pu être commandé - 1 chaise adulte demandée et accordée au budget - 6 tablettes 	<p>Livres commandés</p> <p>Matériel EPS acheté et livré</p> <p>- possibilité d'acheter des casques avec micros pour la BCD et les tablettes. Le nombre sera dépendant du coût.</p> <p>Tablettes achetées</p>
Conseil du 10/11/2023	<ul style="list-style-type: none"> - Les sols des couloirs ont été décapés pendant les vacances. - Le photocopieur a été changé. - Les ordinateurs des classes 6 et 7 ainsi que celui de la direction sont en fin de vie. - le TNI de M Dréno doit être poussiéreux (étoiles sur l'écran) - robinets thermostatiques des classes 6 et 4 sont cassés - Serait-il possible d'acheter 3 tapis (1 pour l'atelier des classes 1 et 2 ; l'autre pour les toilettes du RDC et un pour la classe 2) - Du film contre le soleil pour les fenêtres trapézoïdales serait nécessaire. L'eau au robinet est toujours tiède (toilettes, salle des maîtres). 	<p>Il y a déjà des problèmes de bourrage. A voir s'il y a une garantie ou s'il s'agit d'une location.</p> <p>Ils seront soumis au budget.</p> <p>Le prestataire va être contacté.</p> <p>Les tapis seront achetés.</p> <p>Le film sera acheté et posé.</p>

Avis du Conseil d'Ecole :

Heure de fin : 20h00